



Mes chers collègues,

Les faits rien que les faits

Agents non titulaires depuis 1956, nous avons été les seuls agents de l'Etat à être de droit privé de 1983 à 1987, à avoir été embauchés sous contrat saisonnier puis à temps incomplet, les seuls à ne pas avoir ni de prime, ni de supplément familial, les seuls à s'être vus imposer une franchise en cas de maladie, bref tout ce qui était accordé aux agents titulaires de l'état était refusé aux agents des CROUS.

Aujourd'hui les choses ont bien changé, les plus anciens peuvent en témoigner, et ce n'est pas fini Des négociations lourdes sont en cours sur des droits nouveaux dont vous serez informés.

Et pourtant

Pourtant, même si notre quotidien s'est nettement amélioré, l'horizon reste très sombre pour les CROUS, donc pour nous :

1°) Nos salaires rémunérés sur budget du CROUS, donc sur les prestations étudiantes, représentent 85% du budget de fonctionnement du CROUS.

2°) Le budget globale du CROUS est soumis, chaque année, au désengagement de l'état. La parité Etat / Etudiant a baissé de 100% en 20 ans.

3°) De 60 millions de repas servis il y a 15 ans, les CROUS servent 50 millions de repas en 2010.

Et maintenant !.....

Ne pas tenir compte des risques immenses que traversent les CROUS et les personnels qui peuvent, demain, être privatisés est suicidaire.

Au vu du dernier bilan social 2011, nous constatons un taux d'absentéisme de plus de 10%, une précarité de 32%, des accidents du travail chez ceux les plus expérimentés d'entre nous, une population ouvrière vieillissante etc. etc.....

Nous disons stop aux dégâts !

Nous exigeons :

- Le remplacement des congés maladies dès le 1^{er} jour.
- L'arrêt des transformations de nos CDI en CDD.
- Des créations de postes dans les U.G, pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme aux situations de souffrance professionnelle.
- La redistribution du reliquat de l'I.S.F aux personnels.
- Protection Sociale : la prise en charge de la mutuelle des agents.
- Le respect des D.AP.O.O.U.S et des règlements intérieurs de nos instances statutaires.
- Pour le maintien d'un service public social de qualité dû à l'étudiant.



Avec Le SGEN-CFDT défendons nos acquis et battons-nous pour de nouveaux droits !

**Tous en grève
le 02 octobre 2012**